

Corrida: les bonnes questions

Article rédigé par *Causeur*, le 28 novembre 2022

Source [Causeur] : Beaucoup de ceux qui veulent interdire la corrida et qui accusent ses défenseurs d'être des sadiques font preuve d'une incompréhension profonde de ce spectacle et projettent sur leurs adversaires leur propre agressivité.

La proposition de loi visant interdiction de la corrida sur le territoire a été reportée aux Calendes grecques. Les Saint-Just au petit pied en sont donc cette fois-ci pour leurs frais, qui se voyaient déjà mettre hors la loi les « aficionados », comme au bon vieux temps de la Convention Révolutionnaire, où un discours bien balancé et démagogique d'un « montagnard » pointant un « girondin » pouvait signifier incitation à comparaître dès le lendemain devant le rasoir national.

Il est vrai que nombre de députés La France insoumise ne jurent, comme leur patron, que par Robespierre.

Mais au-delà de ceux qui n'aiment pas la corrida, il y a le sous-ensemble de ceux qui veulent l'interdire à tout le monde. Et ceux-ci n'abandonneront certainement pas de sitôt leurs velléités de régenter les mœurs de leurs concitoyens, sur les principes de leur sainte inquisition. A ceux là, on peut opposer d'avance quelques objections fondamentales :

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

28/11/2022 01:00